

Mars 2013 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Investissement de 400 000 \$ pour le remplacement de la toiture aux habitations Parthenais



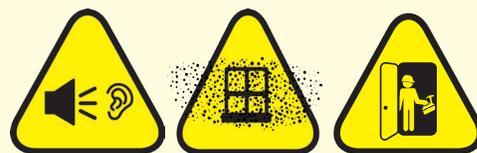
Près de 408 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Parthenais, situées au 2177, rue Logan. Ces travaux commenceront vers la fin mars et s'étaleront sur une période de quatre semaines.

La durée des travaux pourrait varier puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs de goudron, va-et-vient des ouvriers, présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.

Pour limiter la diffusion d'odeurs déplaisantes à l'intérieur de l'immeuble, la ventilation sera arrêtée pendant l'épandage du goudron.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Le **14 novembre dernier**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une rencontre d'information aux habitations Parthenais. Une **douzaine de personnes** étaient présentes pour entendre **Leonardo Peña**, directeur de projets et **Julie Chalifour**, agente de liaison, leur expliquer les étapes de la réfection de la toiture et l'ajout d'un nouveau revêtement qui permettra de diminuer la chaleur emmagasinée dans le bâtiment en été.

Lors de la rencontre, les locataires ont exprimé des préoccupations par rapport à l'entretien du système de ventilation. À la suite de ces commentaires, l'OMHM a effectué des travaux de nettoyage des conduits le 10 décembre dernier.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 La toiture du 2177, rue Logan sera refaite.	La toiture est en fin de vie utile.	Meilleure étanchéité contre les fuites d'eau et les intempéries.
Une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.	Une membrane élastomère blanche recouvrira le toit afin de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie.	Diminution de la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été.
De l'isolant sera ajouté sur le toit.	L'isolant permet de conserver la chaleur à l'intérieur en hiver et de conserver la fraîcheur en été.	Meilleur confort pour les locataires.
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites sur le toit seront installés.	L'enveloppe extérieure du bâtiment demeurera intacte et les biens des personnes seront mieux protégés.	Meilleure intégrité du bâtiment.



LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR À L'OMHM *C'est naturel*

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble, mais celui-ci ne devrait pas gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'entrepreneur et destiné uniquement aux matériaux de démolition. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Les locataires de dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Tous les locataires qui possèdent une **antenne satellite** sur le toit doivent la retirer avant le début des travaux de toiture. À la fin des travaux, vous pourrez la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cette fin sur le toit. Les nouveaux locataires devront installer leur antenne sur le toit.

L'ENTREPRENEUR

Toitures Trois Étoiles Inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux de réfection de la toiture aux habitations Parthenais. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, **entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS PARTHENAIS

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour
- ◆ Surveillant de travaux :
Patrice Girard
- ◆ Directeur de projets :
Leonardo Peña



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Michel Prévost
- ◆ Agente de location :
Nina Bernar



Votre **organisatrice communautaire** est présentement en congé de maternité. La personne qui la remplacera sera choisie sous peu. D'ici là, vous pouvez nous joindre au 514 872-2104.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie Bouchard et
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Art & Graf inc.